

## L'édito

### À VOS MARES ! PRÊT PARTEZ ...

Parmi tous les milieux qu'aiment à parcourir les curieux de nature, il en est un qui attire particulièrement les convoitises naturalistes : la zone humide. En effet quoi de plus mystérieux qu'un étang que l'on devine plein de promesses ? Ces eaux que l'on croit stagnantes et sans vie recèlent des créatures et des plantes dont l'adaptation forcent l'admiration.

Au cours du dernier siècle, 70% des zones humides de la planète ont disparu entraînant avec elles la raréfaction des amphibiens qui est devenu le groupe taxonomique le plus menacé au niveau mondial.

Et c'est là que le biodivacteur intervient en créant une mare dans son Refuge LPO ; vous découvrirez que c'est un travail simple qui vous récompensera au-delà de vos attentes. En effet, avant même la fin du chantier, les espèces pionnières comme les dytiques ou les notonectes apparaissent déjà ; dès le printemps, crapauds et grenouilles se précipitent et nous prenons alors conscience de l'urgence de la situation. Quelques plantes adaptées dans et autour de la mare et tous les auxiliaires du jardin profiteront de cette aubaine, la nature fera le reste.

Vous trouverez dans ce numéro de la lettre des Refuges quelques conseils simples pour la mise en place de cet indispensable outil de préservation dans votre jardin. Les bénévoles de la LPO74 pourront vous assister dans vos projets. Alors ensemble mettons la main à la pioche et donnons à nos refuges une nouvelle dimension pour le plus grand bénéfice de la nature de proximité.

**Didier BESSON**  
Coordinateur  
« Refuges LPO »



### Sommaire

- Baromètre des Refuges LPO
- Le pré de Vassy à Seynod
- L'usine d'embouteillage des eaux minérales d'Evian
- Une mare dans mon jardin
- 14<sup>èmes</sup> rencontres départementales des propriétaires de Refuges LPO

### Le baromètre des Refuges



**En France :**  
22 500 Refuges LPO  
38 000 hectares

1 500 établissements  
450 collectivités et  
entreprises



**En Haute-Savoie :**  
396 Refuges LPO

22 établissements  
9 collectivités et  
entreprises

**Cette année la  
LPO 74 a  
dépassé les  
1 000 adhérents !**



Vous aussi rejoignez-nous pour nous donner les moyens et la légitimité de défendre les intérêts de la biodiversité sur le département.

**Pour adhérer rendez-vous sur :**

**www.lpo.fr**

# L'Actu des Refuges LPO personnes morales



## Le Pré de Vassy à Seynod

Les boisements et prairies du Pré de Vassy offrent à la faune sauvage comme aux visiteurs un véritable petit coin de campagne au cœur du tissu urbain. Des méthodes d'entretien douces et la mise en place d'aménagements favorables à la biodiversité comme des nichoirs, des hôtels à insectes et surtout la fameuse mare du pré de Vassy, rendent le site très accueillant pour nos amis à plumes, à poils ou à antennes.

*Ci-contre : hôtel à insectes décoré*



Facile d'accès et bien aménagé, nous vous invitons à venir visiter ce Refuge au printemps. Vous pourrez y observer de nombreux animaux sauvages (44 espèces d'oiseaux ont pu y être répertoriées !) et découvrir la vie des tritons, grenouilles et crapauds en plongeant votre regard dans l'eau. Un sentier botanique vous permettra également d'en savoir plus sur les arbres de nos forêts. Rendez-vous rue des Frênes à Seynod.



*Ci-dessus : la mare et le sentier botanique du Pré de Vassy*

Classé Refuge depuis 2010, il était temps cette année pour la LPO 74 et la commune de Seynod de refaire un bilan de la gestion du site et de son rôle dans la préservation de la biodiversité de l'agglomération. Un nouveau rapport, rempli de préconisations d'actions de gestion et de sensibilisation, a été fourni par la LPO à la commune.

## L'usine d'embouteillage des eaux minérales d'Evian



Situé non loin de la réserve du Delta de la Dranse à Publier, le site d'embouteillage de la célèbre marque d'eau minérale chablaisienne et ses espaces verts sont classés Refuge LPO depuis 2011. Ces dernières années, l'usine a mis en place une série d'importantes métamorphoses.

Si pour des raisons de sécurité alimentaire, l'usine en elle-même n'est pas vouée à devenir accueillante pour la biodiversité, les équipes d'Evian souhaitent agir pour limiter les impacts de leur activité sur l'environnement. Ils oeuvrent ainsi à leur niveau à la sauvegarde des richesses écologiques du bassin lémanique. Lors des récents travaux, les dangers que représente le bâti pour les animaux et notamment les surfaces vitrées ont été anticipés et neutralisés.

*Ci-contre : vitre limitant les risques de collision pour les oiseaux*

Des inventaires de terrain réalisés par la LPO 74 et Sophie Daulmerie (membre de la société française d'orchidophilie et employée d'Evian), ont permis de révéler les intérêts du site en termes de biodiversité. Suite à ce travail, Jean-Pierre Delalex (responsable



environnement du site) a monté un groupe de travail qui se réunira régulièrement pour mettre en place des actions favorables à la vie sauvage et veiller au respect de la charte des Refuges LPO.

L'une des premières actions de ce nouveau groupe de travail sera la mise en place dès cet hiver de nichoirs et gîtes artificiels pour la faune sauvage. Mais l'engagement d'Evian ne doit pas s'arrêter là et une large réflexion autour de l'aménagement et de la gestion des abords de l'usine se profile pour la suite de la convention. De nouveaux projets et une collaboration renforcée avec la LPO devraient voir le jour en 2018.

Thibault Goutin,  
bénévole LPO74

*Ci-dessus : orchis abeille à l'usine d'embouteillage*



## Une mare dans mon jardin ? Pas si compliqué !



Creuser une mare peut sembler insurmontable mais vous découvrirez que le plus important...est de bien définir ce que l'on souhaite !

Commençons par dimensionner le futur point d'eau en fonction du terrain disponible. L'emplacement sera défini en fonction de l'orientation, de préférence chaud et ensoleillé, une surface plate et si possible dépourvue d'arbres pour éviter les racines.

Définissons une forme, pas trop compliquée pour poser la bâche facilement, sans angles mais avec des courbes. Plus la surface est conséquente, plus elle abritera une faune importante, notamment d'amphibiens. Plantons quelques piquets reliés par une cordelette afin de délimiter la mare. Le creusement peut commencer !

La mare doit comporter au moins deux profondeurs différentes et l'on peut descendre jusqu'à 1.50m. Les pentes seront douces pour éviter que les petits mammifères ne se noient et pour faciliter l'accès aux oiseaux. Nous poserons si possible une couche de sable sur laquelle viendra reposer la bâche d'imperméabilisation.

Une fois la bâche posée, on la fixe aux bords avec la terre retirée du trou, quelques pierres et pourquoi pas un merlon pour y planter ensuite quelques arbres de berges comme des saules ou des aulnes.

Le plus dur est fait, reste à rendre notre mare accueillante en y introduisant des plantes adaptées. Bien sur, le propriétaire de Refuge veillera à n'utiliser que des espèces locales et surtout résistantes au gel telles que le cornifle émergé, le potamot crépu ou la renoncule aquatique qui ont l'avantage d'être des plantes oxygénantes.

Quelques plantes de surface (l'indispensable nuphar, les morènes ou les massettes) et quelques « herbes » palustres comme le jonc ou la laiche des marais viennent compléter la végétalisation de la mare.

Laissons la mise en eau se faire naturellement avec la pluie et... soyons patients ; le reste des aménagements sera à notre libre interprétation et au hasard des rencontres lors de nos ballades nature : une pierre remarquable, une souche tordue... mais attention, pas de poissons, ils sont incompatibles avec la faune aquatique des marais.



*Ci-contre : construction d'une mare*

### À vos agendas !

**Nous vous invitons à venir fêter les mares avec nous le samedi 24 mars 2018 au cours d'une soirée conviviale où nous partirons à la découverte de la vie foisonnante des zones humides. Rendez-vous entre 19h et 23h à Viry, route de Frangy. N'oubliez pas vos bottes et vos lampes torches !**



Au fil des saisons nous verrons notre mare changer, prendre sa place et vivre pleinement son rôle d'indispensable outil de la biodiversité avec parfois des observations inattendues comme ce martin-pêcheur ou ce couple de colverts : une constante source d'émerveillement !

Vous qui pensiez peut-être laisser le jardin tranquille cet hiver...voilà une saine occupation qui rendra votre Refuge LPO encore plus attractif.

Didier Besson  
Coordinateur «Refuges LPO»



# Une journée des Refuges pour fêter le printemps

## 14<sup>èmes</sup> Rencontres des Propriétaires de Refuges LPO

Niché au cœur du Chablais, le jardin extraordinaire du clos d'Allinges accueillait la LPO Haute-Savoie pour une découverte de la permaculture bio.

Sylvie et Vincent, jardiniers experts et amoureux de la nature, nous attendaient dans leur Refuge LPO avec un programme chargé : visites guidées et panneaux pédagogiques spécialement conçus pour l'occasion par Amélie de l'équipe animation, écoute des chants d'oiseaux, secrets de jardinage et distribution de graines potagères offertes par notre partenaire BOTANIC.

Encore un peu tôt pour trouver le Sonneur à ventre jaune mais la Fauvette à tête noire nous accompagnera tout au long de notre périple.

Une journée enrichissante entre zone humide et prairies pour plus d'une centaine de visiteurs avec en point d'orgue la pose d'un nichoir à Chouette hulotte fabriqué par un bénévole intrépide dans le but avoué de réguler un peu les micromammifères qui trouvent le potager bio très à leur goût.

Un refuge exemplaire qui a fait des émules en cette belle journée de mars. Un grand bravo à tous les bénévoles LPO Haute-Savoie pour leur investissement.

Didier Besson  
Coordinateur «Refuges LPO»



### À vos agendas !

L'année prochaine, rendez-vous le 21 avril 2018 entre 10h et 17h à la Maison du Salève pour une nouvelle Journée des Refuges ! Au programme : balades, ateliers de découverte de la nature, initiation aux chants d'oiseaux, partages d'expériences... et bonne humeur !

